



# Cinéma



Le CAES participe à vos dépenses de cinéma à raison d'un remboursement par an et par adhérent d'un montant de **20 euros** sur présentation d'une facture de 10 billets ou d'un abonnement de 10 places de cinéma, compris entre le 01 janvier et le 31 décembre de l'année en cours. (Pour les billets de fin décembre, merci de nous les transmettre impérativement la 1<sup>ère</sup> semaine de janvier)

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- La facture de l'achat des 10 tickets ou de l'abonnement,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

**Laurent KOCH**  
**59, rue Charles Lucot**  
**52100 SAINT-DIZIER**





## Formulaire de demande de subvention

### Cinéma

Nom et prénom de l'adhérent : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

- Facture de 10 places de cinéma

Ou

- Facture d'abonnement de 10 places de cinéma

- RIB (pour une 1<sup>ère</sup> demande) pour le remboursement par virement

Date : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

----- réservée au CAES -----

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

- - Justificatif
- - RIB ou enveloppe

Montant : \_\_\_\_\_ - Date de paiement : \_\_\_\_\_

- - Virement n° \_\_\_\_\_